

Lisses, le 16 novembre 2023

Quartier du Village 3

Chères Lissoises, chers Lissois,

## LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

### Sécurité : implantation illicite sur terrain privé

Dans le cadre de mes pouvoirs de police, je souhaite vous informer des actions entreprises, en lien avec les services de l'Etat (la Préfecture et la Gendarmerie), suite à l'implantation illicite des Personnes d'Europe Centrale et Orientale (PECO) sur le terrain privé en face de la Place du Général Leclerc.

J'ai averti les services de la Gendarmerie ainsi que la propriétaire le jour même de l'arrivée des squatteurs. Concernant l'occupation sur cette parcelle privée, je me suis assuré que la propriétaire avait bien déposé plainte.

Les services de la Gendarmerie en lien avec la Ville suivent l'évolution du dossier. Les services de la Gendarmerie effectuent des rondes régulièrement. Une procédure d'expulsion va être également engagée et les PECO expulsés sous 48h au titre de l'article 38 loi DALO et ce dès réception de l'acte de propriété transmis par la propriétaire.

La Ville a incité la propriétaire à sécuriser les lieux en parallèle de l'intervention et ce sans délai. Je la relance régulièrement.

Nous avons pu compter également sur le relai citoyen des commerçants du secteur et des riverains et nous les en remercions.

Conscient de la gêne occasionnée pour les riverains et les entreprises, je reste déterminé à ce que l'Etat de droit soit respecté.

Votre dévoué,



Michel SOULOUMIAC

Maire de Lisses